



# ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

**En ce jour du, jeudi 4 mars 2021, une assemblée est tenue à  
Tramelan afin de constituer l'organisation PleinAir Santé.**

## **1. Liste des présences :**

Sont présents lors de cette assemblée :

M. Laurent CARRAUX  
Mme Delphine Guédat

M. Laurent Schurch  
M. Yves Carraux

## **2. Présentation des statuts**

Les statuts sont lus et approuvés.

## **3. Élection du comité :**

Sont élus à l'unanimité :

M. Laurent CARRAUX comme « Président »  
M. Laurent SCHURCH comme « Vice-président »  
Mme Delphine GUEDAT comme « Caissière »  
M. Yves CARRAUX comme « Secrétaire »

## **4. Cotisation / Participation financière**

Après délibération, une cotisation annuelle de CHF 50.- sera demandée à chaque membre de l'organisation. Cette cotisation servira au fonctionnement administratif de l'organisation. Une participation financière complémentaire sera demandée aux membres pour participer aux événements et entraînements proposés par l'organisation. Le mode de participation sera étudié au cas par cas.



Le montant de la cotisation annuelle sera revu chaque année par le comité et soumise à l'assemblée annuelle.

## **5. Rémunération**

Les coaches seront rémunérés pour chaque cours donné. Le salaire horaire est brut et sans charges sociales.

## **6. Prochaine assemblée annuelle**

A la fin de l'exercice 2021, une assemblée annuelle sera convoquée dans le premier trimestre de l'année 2022.

## **7. Compte bancaire**

Un compte bancaire sera ouvert auprès d'une banque locale (Clientis, BCBE, Raiffeisen, etc). Ce compte sera utilisé afin d'y verser les cotisations et autres recettes. Ce compte sera aussi utilisé comme compte de débit pour assurer les frais de fonctionnements de l'organisation.

Une double signature est nécessaire pour toute transaction exceptée pour le E-banking. Il y aura 3 procurations et 3 accès E-banking, Le président, le vice-président et le caissier.

## **8. Divers**

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée peut se dissoudre en constatant la constitution de l'organisation PleinAir Santé.

Fait en 4 exemplaires :

Lieu et Date :

Le Président : Laurent CARRAUX

Le Vice-président : Laurent SCHURCH

La Caissière : Delphine Guédat

Le Secrétaire : Yves CARRAUX